Joseph Nicolas Maurice **Duterain**

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1710

Né à Vannes (Morbihan), le 19 mars 1692.

mort à Auxerre (Yonne), le 18 août 1763.

Membre de l'Académie d'Auxerre

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Odry : II, 140 et VI 137-139.
Bicaïs : II, 694.

Lerins (Père du)

Sermon sur les grandeurs de J. C.

Ds recueil in 4° sur papier,
N° 1818, tome II Catalog. général,
Biblioth. de Troyes.

MM 678 P 49 N 399

Le Confrère Joseph du Lérins, laïc

Né à Vannes, 18 ans

fils de Jean du Lérins, avocat et Barbe Le Thiesse

humanités, philos. et théol. à Nantes

entré à Paris le 1 , vêtu le 25 oct. 1710

pension 300tt et capitation = entretien pour 8 jours

Le Père Joseph Maurice Du Lérins ou mieux Du Lérain

Listes des Assemblées
1723 Marseille active
1726 Rouen
1729 Paris
1732 "
1736 "
1739 "
1742 St Paul aux bois
1745 N.D. des Ardilliers
1746 "
1749 "
1752 "
1755 "
1758 "
1761 Troyes St Esprit

Nécrologe = Mort à Auxerre, où il était chanoine de la cathédrale le 18 août 1763.

Très décidé en faveur des miracles du diacre Pâris

M.M. 612, N. 402 =

Le Confrère Joseph du Lérins, de Vannes, 18 ans, fils de Jean du Lérins et de Barbe de Thiesse
humanités, rhétorique, philosophie à Nantes
payé 300# et capitation la 1re année, son entretien pour toujours.
entré le 1 octobre, vêtu le 25 octobre 1710. pas tonsuré
Mort en 1763 -

M.M. 607, 4e catalogue, N 1003 =

Joseph Maurice Du Lérins, de Vannes, entré à Paris en 1710, prêtre le 13 mars 1723, mort en 1763

Bicais = Notice de l'Oratoire de France = [Ms. d'Aix, t. II, p. 694.
Copie de la B. Nle t. III, p. 86.

Joseph-Nicolas-Maurice Du Lerain, né en 1692 d'une famille honorable de Vannes, reçut son éducation chez les prêtres de l'Oratoire du collège de Nantes, lesquels l'admirent dans leur Congrégation à la fin de ses classes. Ce confrère leur fit honneur par la supériorité de son génie et les qualités de son cœur. Après avoir enseigné les humanités, la rhétorique et la philosophie à Angers, Marseille, Toulon, etc, il se consacra à la chaire pour laquelle il avait un talent marqué. Il prêcha d'abord à Caen ; ensuite à Tours et à Rouen.

Une connaissance aussi exacte qu'étendue de tout ce qui concerne la religion, puisée dans les livres saints et les ouvrages des Pères ; une mémoire prodigieuse ; une éloquence vive et mâle ; une imagination brillante ; une belle déclamation ; une expression noble et heureuse caractérisaient cet orateur. Il n'en fallait pas tant pour lui faire une grande réputation. Il fut si goûté pendant un carême qu'il prêcha à Rouen, que le Parlement le demanda encore pour le Carême de l'année suivante. L'événement qui suit, ajouta beaucoup à l'idée que l'on avait de ses talents. Un dimanche, lorsqu'il était en chaire, un des assistants tomba tout à coup en apoplexie et quelques médecins, qui étaient dans l'assemblée, déclarèrent qu'il était mort. Alors le prédicateur, abandonnant le sujet du discours qu'il avait commencé, parla pendant plus d'une heure, avec tant de force et d'éloquence sur ce triste accident, sur l'incertitude de l'heure de la mort et la nécessité de s'y préparer qu'on fut aussi touché que surpris des talents de l'orateur. A cette occasion, le 1er Président dit fort agréablement au sortir de l'église : « Il est impossible de parler sans préparation, comme vient de le faire le P. Du Lerain ; il fallait pour cela que le défunt fût d'accord avec lui et lui eût promis de mourir pendant le sermon. »

Peu de temps après, le P. Du Lerain fut appelé à Paris, où il parut dans différentes chaires, attirant partout un grand concours de monde qui ne pouvait se lasser de l'entendre et d'admirer avec quelle noblesse et quelle solidité il exposait les vérités de la religion dans ses sermons et ses conférences. En 1740, M. Joli de Fleury, procureur général du Parlement, se trouvant marguillier de la paroisse S. Séverin, le pria de prêcher le panégyrique de ce saint. Le P. Dulérain s'en chargea et après avoir parlé de la conversion de Clovis et de la prière que l'on fit à S. Séverin de se rendre auprès du prince et d'obtenir sa guérison, il ajouta : « Cette Cour croyait les miracles et ne mettait point sa gloire « à mépriser celui que les peuples révéraient. Le médecin lui-même, bien différent de ceux qui ne connaissent des ressources « que celles de la nature, parce qu'ils n'ont jamais étudié qu'elle, pressa le monarque de recourir à notre saint.... »

Cette réflexion ayant été relevée comme une allusion que le panégyriste avait voulu faire, disait-on, aux miracles attribués à l'intercession du diacre Paris, fut rapportée au cardinal ministre qui, n'entendant pas

raillerie sur cet article, exigea que le P. Duléraïn sortît de Paris. Il se retira alors à Vannes, où M. Fagon, son évêque, qui lui était fort attaché, l'engagea à se charger de la station de l'Avent et du Carême de sa cathédrale. Il fit ce que le prélat voulut et Dieu bénit ses paroles. Deux chanoines, ouvertement brouillés depuis plusieurs années, l'entendant prêcher sur le pardon des injures, en furent si touchés, qu'ils en donnèrent des marques sur le champ. Ils se tendirent mutuellement la main à la vue de tout l'auditoire et vécurent depuis dans l'union la plus parfaite.

Après un séjour de près d'un an dans sa patrie, le P. Duléraïn alla demeurer à St Paul aux bois, d'où on le tira ensuite pour l'envoyer à N. D. des Ardilliers ; mais, accoutumé comme il était à mener une vie active et ne lui étant pas permis dans cette maison de vaquer aux fonctions du saint ministère, il en sortait souvent pour aller annoncer l'Evangile dans d'autres diocèses. Ayant été prêcher le carême de 1746 à Auxerre, M. de Caylus fut si satisfait de sa piété et des divers talents qu'il reconnut en lui, que, pour être à portée d'en profiter, il lui fit accepter un canonicat dans son église cathédrale. Mr de Verthamont, évêque de Luçon et M. de Rastignac, archevêque de Tours, avaient déjà fait des tentatives pour l'attirer auprès d'eux ; et ce fut à regret qu'ils lui virent donner la préférence à un autre diocèse.

Le P. Duléraïn, devenu chanoine sans cesser d'être de l'Oratoire, fut l'exemple de ses nouveaux confrères par son assiduité au chœur et sa conduite vraiment édifiante. Mais, ne bornant pas là son zèle, il travailla avec beaucoup d'ardeur au salut des âmes, confessant, prêchant, instruisant partout où son évêque jugeait à propos de l'employer. Ces fonctions l'occupèrent pendant le reste de l'épiscopat de M. de Caylus et il ne les eût point discontinuées s'il n'avait dépendu que de lui ; mais M. de Condorcet, nouvel évêque d'Auxerre, n'ayant point voulu de ses services, il ne songea plus qu'à méditer à loisir les grandes vérités qu'il avait tant de fois annoncées aux autres. Bientôt Dieu le visita par une maladie très douloureuse qu'il supporta avec la plus grande patience. Le P. de La Valette, général de l'Oratoire, instruit de son état et de la médiocrité de sa fortune, lui offrit de tirer sur lui pour tout l'argent dont il pourrait avoir besoin ; mais son économie et sa sobriété le mettant en état de se passer de la générosité de ce digne chef, il l'en remercia. Plus ses infirmités augmentèrent, plus on eut lieu d'admirer sa piété, son esprit de détachement et son amour de la pénitence. Sa dernière heure étant enfin arrivée, Dieu le délivra de cette vie pour le faire passer à une meilleure. Il mourut dans son bénéfice, le 18 août 1763, à 71 ans.

L'Académie d'Auxerre, connaissant ses talents et son amour pour les lettres l'avait reçu au nombre de ses membres et M. de Saint Georges, secrétaire de cette compagnie, s'étant chargé de faire son éloge, le prononça

dans la séance du 3 X 1764 et le fit paraître peu de temps après, in 4°. –

Le P. Dulérain avait fait une si grande sensation, lorsqu'il prêchait dans la capitale, que le public s'attendait à le voir élever à l'épiscopat. Le duc d'Orléans et l'abbesse de Chelles, sa soeur, qui l'affectionnaient particulièrement, n'avaient rien oublié, à ce qu'on prétend, pour lui procurer cette dignité. On assure même que le cardinal de Fleury, d'abord très bien intentionné pour lui, avait été 2 fois sur le point de le faire évêque; mais qu'il en fut détourné par les délations qu'on lui fit touchant la façon de penser de cet orateur sur les disputes qui agitaient l'Eglise de France.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25682) t. II, p. 140 =

Joseph Nicolas Maurice Dulérain, né à Vannes le 19 mars 1692 d'une ancienne famille de cette ville, fit ses études au collège de Nantes. Etant entré dans l'Oratoire, il professa avec le plus grand succès les humanités et la rhétorique à Angers. De là on l'envoya à Marseille pour y enseigner la philosophie. M. de Senez lui donna le sous diaconat et le diaconat et il reçut la prêtrise à Riez en 1717. On le destina dès lors au ministère de la parole pour lequel il avait des talents marqués. Il joignait à l'étude continuelle de l'Ecriture et des Pères une mémoire prodigieuse, une éloquence vive et mâle, une belle déclamation et une expression noble et heureuse. Il s'acquit en peu de temps la plus grande réputation. Il prêcha à Caen, ensuite à Tours et de là à Rouen. Il y fut tellement goûté que le Parlement le redemanda pour l'année suivante. Il prêchait un dimanche dans cette ville lorsqu'un de ses auditeurs étant tombé en apoplexie mourut sur le champ. Le P. Dulérain abandonne le sujet qu'il avait préparé et prêche pendant près d'une heure avec tant de force et d'éloquence sur ce triste accident qu'on fut aussi touché que surpris du talent de l'orateur. Le premier président dit même fort agréablement au sortir de l'église : « Il est impossible de parler sans préparation comme vient de faire le P. Dulérain. Il fallait que le défunt fût d'accord avec lui et lui eût promis de mourir pendant son sermon. »

Il vint demeurer à la maison de Paris. Il prêchait régulièrement les avents et les Carêmes dans différentes églises, quelquefois même les dominicales et des sermons détachés. Il faisait encore deux conférences par semaine sur l'Ecriture Ste dans l'église de la maison. La Cour aurait voulu l'entendre; mais sa manière de penser sur les affaires du temps ne le permettait pas. Le P. de la Tour fut chargé de lui proposer l'évêché de Poitiers, s'il renonçait à son appel. Il rejeta cette proposition avec horreur.

Sous le P. de La Valette, Madame d'Orléans, ancienne abbesse de Chelles, fit une nouvelle tentative. Elle convint avec le général de l'Oratoire que le marquis de la Valette, son frère, chef d'escadre à Toulon,

chef d'escadre à Toulon, présenterait à M. le duc d'Orléans, fils du régent, un placet signé des principaux officiers de la marine, pour l'engager à demander au roi cet évêché pour le P. Duleraim. Le duc d'Orléans en parla au Cardinal Fleury qui y mit les mêmes conditions et le P. Duleraim refusa encore. On pense bien qu'il fut interdit sous M. de Vintimille. Les diocèses voisins en profitèrent. Le P. de la Valette le prit pour son secrétaire et obtint que l'archevêque lui rendrait les pouvoirs. Mr Joly de Fleury entendant parler au célèbre Cochin de la facilité de la composition du P. Duleraim, le fit prier de prêcher la S. Séverin, fête de sa paroisse en 1740, qui devait arriver dans 4 jours. En parlant de la conversion de Clovis et de la prière que l'on fit à St Séverin d'obtenir la guérison de ce prince, le P. Duleraim dit : « La Cour croyait alors aux miracles ! » On déféra sa réflexion ainsi que celle qu'il avait faite sur « les évêques, colonnes brillantes, il est vrai, mais plus propres à surcharger l'édifice qu'à le soutenir. » L'archevêque ne fit que rire de cette dernière phrase. On s'adressa donc au Cardinal Fleury qui, croyant qu'il avait voulu parler des miracles de M. de Pâris, lui fit signifier une lettre de cachet pour sortir de la capitale. Plusieurs personnes de la première considération et le duc d'Orléans lui-même s'employèrent pour faire révoquer cet ordre, le Cardinal exigeait que le P. Duleraim déclarât en chaire qu'il n'avait pas voulu parler des miracles de M. de Pâris et que, loin d'y ajouter foi, il ne pouvait regarder comme un saint un homme mort rebelle à l'Eglise. Il refusa hautement et sortit le 2 mars 1740. Il se retira à Vannes. L'évêque de ce lieu, M. Fagon lui fit prêcher l'Avent et le Carême dans sa cathédrale. A un sermon qu'il y prêcha sur le pardon des injures, deux chanoines, brouillés depuis longtemps s'embrassèrent sur le champ en 1741. Le conseil de l'Oratoire l'envoya à S. Paul aux bois. Il y resta deux ans. Il alla de là à Saumur, prêchant toujours partout où on l'appelait. Enfin, au milieu de sa station du carême à Auxerre en 1746, M. de Caylus l'attacha à son diocèse par un canonicat de sa cathédrale. M. de Verthamon, évêque de Luçon, fit de vains efforts pour lui enlever le P. Duleraim, M. de Rastignac, archevêque de Tours, désabusé sur le compte du P. Duleraim, qu'il avait interdit autrefois, voulait réparer cette injure ; mais la mort, aussi surprenante que cruelle, de ce prélat fit échouer ce dessein. Après la mort de M. de Caylus, arrivée en 1754, M. de Condorcet interdit le P. Duleraim. Celui-ci tomba malade qq. temps après. Le P. de la Valette, qui savait qu'il n'était point riche, lui écrivit généreusement qu'il le regardait toujours comme membre de l'Oratoire et le priait de tirer sur lui les sommes dont il aurait besoin pour se rétablir. Cette offre généreuse fut reçue avec reconnaissance, mais le P. Duleraim n'en profita jamais. Il vécut alors dans la retraite et dans la mortification. Il fit avant sa mort un testament spirituel pour confirmer les sentiments qu'il avait sur les matières de la grâce. Il mourut le 18 août 1763, âgé de 71 ans, 5 mois et un jour. Il fut enterré d'une manière très honorable.

(N.C. Extraits)

(1 Encomium funebre, tumulus poeticus et epitaphium Josephi Nicolai Mauricii Dulerain ... in 12, 6 pages.
Cet éloge en style lapidaire est signé à la fin J. S. P. A. S. T. E. C, c'est à dire Joannes Salé, presbyter Antissiod. sanctae Trecensis ecclesiae canonicus. M. Salé est mort à Auxerre en 1767.

(2 Eloge historique de M. (J. N. M) Dulerain (chanoine d'Auxerre) lu dans la séance publique de la société des sciences, arts et Belles Lettres de cette ville le 3 oct. 1764 par le secrétaire perpétuel, M. Marie de St Georges à Auxerre, chez Fournier, 1764, in 8. –

Adry : t. VI p 137 du supplément (Bibl Nle fonds fr. 25.686)
Extrait de l'éloge historique de M. Dulérain lu dans l'assemblée publique de la société des sciences, arts et belles-lettres de la ville d'Auxerre le 3 Xbre 1764 par le secrétaire perpétuel, M. Marie de St Georges à Auxerre, chez F. Fournier 1765 avec permission, in 8 de 15 pages.

(Plusieurs anecdotes sont déjà dans le Nécrologe; je les passerai, dit Adry)

Messire Joseph, Nicolas, Morice Dulérain naquit à Vannes en Bretagne le 19 mars 1692 d'une famille honnête et qui jouissait de la considération que donne la vertu, supérieure à l'éclat des richesses et des dignités. Son père était avocat. Il n'éleva que 2 enfants dont l'aîné est mort en 1751, généralement estimé pour sa probité et ses talents qui lui ont fait porter au plus haut point de distinction, dans la ville et le Parlement de Rennes, la profession qu'il avait reçue de ses pères, comme la plus belle partie de leur héritage.

Les deux frères avaient fait ensemble leurs études au collège des Prêtres de l'Oratoire de Nantes avec des succès capables de faire concevoir les plus grandes espérances. (Au sortir du collège, le P. Dulérain entra à l'Oratoire) Il enseigna d'abord les humanités et la rhétorique avec un grand éclat et, dès 1719, il fut envoyé professer la philosophie à Marseille. Il était dans cette ville, lorsqu'elle fut désolée par la peste en 1720. La piété et la charité firent courir M. Dulérain à tous les exercices où son zèle pouvait s'employer.

Ses talents, connus par ses supérieurs, firent qu'ils l'appliquèrent d'abord à la prédication. Ses succès y furent rapides. Il fut entendu avec applaudissements à Caen, Tours, Rouen. Cette dernière ville souhaita de l'entendre une seconde fois. On raconte ici l'accident, arrivé à un de ses sermons, d'un homme frappé d'apoplexie.

De Rouen il fut appelé dans la capitale du royaume. On parle ici de ses succès, de son éloquence ... Il était facile de reconnaître dans son style la noblesse et la grandeur des idées du P. Mallebranche ... Il avait beaucoup lu et médité l'Ecriture et les Pères .. Cette heureuse fécondité parut surtout dans les conférences qu'il faisait 2 fois la semaine sur l'Ecriture Ste dans l'église de l'Oratoire où tout Paris accourait en foule.

Un mérite aussi éclatant faisait penser que M. Dulérain parviendrait bientôt aux plus grands honneurs de l'Eglise .... Lorsque le P. Soanen fut nommé à l'évêché de Senez, il fit présent au P. Massillon de qqs écrans proprement accommodés et le chargea de les remettre, lorsqu'il serait nommé lui-même à un évêché, au plus célèbre prédicateur de l'Oratoire qui semblerait pouvoir un jour parvenir à la même dignité. Le P. Massillon, ayant été nommé à l'évêché de Clermont, le fidei-commis fut remis au Père Surian à la même condition. Celui-ci, ayant été promu à l'évêché de Vence, transporta les mêmes marques d'estime au P. Dulérain .... Le P. Dulérain était donc destiné par l'affection de ses confrères et par l'estime publique à perpétuer la suite des hommes illustres que l'Oratoire élevait par la prédication à l'épiscopat. Les talents et le mérite étaient semblables ; mais les circonstances ne furent pas les mêmes (en 1740) Il eut le malheur d'être mal entendu, peut-être malignement expliqué et on raconte ici l'histoire du panégyrique qu'il prononça dans une église de Paris à la sollicitation d'un grand magistrat .... Le P. Dulérain éloigné de Paris par des ordres supérieurs, se retira dans sa patrie où il fut employé par son évêque à prêcher l'avent et le Carême dans la cathédrale. (Histoire des 2 chanoines)

L'année suivante, le P. Dulérain se retira dans la maison de l'Oratoire appelée St Paul aux bois ... Il y demeura deux ans. Ensuite il fut envoyé à Saumur, dans la maison de N.D. des Ardilliers, d'où il était appelé pour prêcher les avents et les carêmes à Troyes, Auxerre, Gien et autres villes.

M. de Caylus, estimateur du mérite et qui connaissait par lui-même tout ce que valait le P. Dulérain, souhaita se l'attacher plus particulièrement. Il lui fit accepter en 1746 un canonicat dans sa cathédrale, le logea dans son palais et l'admit à ses entretiens les plus familiers. Notre ville sut connaître le bien qu'elle acquérait

On parle ensuite de la part qu'il a eue à l'établissement de cette société d'Auxerre. On parle d'un mémoire du P. Dulérain où il rendait compte de l'établissement et des premiers travaux de la société. Il fut nommé dans la première assemblée tenue le 21 avril 1749 directeur pour la partie des belles-lettres. On ne tarda pas à supprimer cette distinction peu nécessaire tandis que la société possédait un homme capable d'embrasser la direction de tous les genres d'études et M. Dulérain fut établi seul directeur en 1751. Il ouvrit sa direction des belles-lettres par un Mémoire sur la littérature et en particulier sur les voyes d'acquérir l'éloquence. Personne ne pouvait mieux en faire l'exposition que celui qui les avait parcourues avec un si grand éclat. Il lut à l'assemblée publique le 2 septembre 1752 un Mémoire assez court sur l'origine des idées où il réclame avec force le système sublime du P. Malebranche.

C'est le dernier monument qui nous reste de ce grand homme qui a peu écrit et a beaucoup fait parmi nous. Il serait à souhaiter que tout ce qu'il a fait fût écrit ; mais il faudrait une main plus habile.

M. Dulérain, travaillé par les douleurs aigues d'une maladie, vivait depuis longtemps dans une grande séparation du monde. Il résolut encore en 1757 de renoncer à ce commerce littéraire qui, tout estimable qu'il est et supérieur à tant d'autres passetemps de la vie des hommes, n'est qu'un jeu d'enfant et un amusement frivole en comparaison des grands objets qui avaient occupé toute sa vie et qui seuls étaient dignes d'en faire le dernier entretien.

Depuis ce temps jusqu'à sa mort arrivée le 17 août 1763, on l'a vu enseveli dans une retraite profonde, dont l'austérité et la constance ont donné à cette ville le spectacle le plus édifiant.

Il a vécu loin des honneurs et de l'opulence, retirant de son mérite seul toute la considération dont il a joui ; de la perspective la plus brillante et dont les dangers sans doute égalaient l'élévation, il a été conduit par les évènements à cette position heureuse, où le sage a peu de liens à rompre pour quitter une vie étrangère et renonce à la vie avec d'autant plus de facilité qu'il a mieux appris à n'y point arrêter ses désirs et ses espérances.

Voir = + Eloge historique de M. Joseph Nicolas Maurice Dulérain, chanoine d'Auxerre, lu dans l'assemblée publique de la société des sciences, arts et Belles-Lettres de cette ville le 3 X 1764 par le secrétaire, M. Marie de St Georges, à Auxerre, chez Fournier, in 8.

+ Encomium funebre ejusdem, par M. Salé, chanoine de Troyes en prose quarrée, 6 pages in 12